

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 février 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Bernard FISCHER, président de séance

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa Alfano, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ElKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile

<u>Procuration(s)</u>: DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Frédérique

MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Serge OEHLER ayant

donné pouvoir à Madame Françoise BEY

Excusé(s): Madame Françoise BUFFET, Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Absent(s)</u>: Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Vincent DEBES,

Monsieur Marc SENE, Monsieur Nicolas MATT

Rapporteur: Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

N° CP/2019/019 - 65030 - Sports de nature (PDESI)

Proposition d'attribution d'aide pour 2019 au Comité Départemental de Ski du Bas-Rhin et proposition d'approbation des termes du projet de convention financière à conclure avec le Comité Département de Ski du Bas-Rhin

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président décide d'attribuer une subvention d'un montant de 48 000 € pour l'année 2019 au Comité Départemental de Ski du Bas-Rhin au titre de leur

programme d'actions pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019 versée selon les modalités suivantes : une avance lors de la notification de la convention dans la limite de 60 % du montant prévisionnel de la contribution, et le solde au vu des justificatifs et de l'évaluation des actions prévues (compte- rendu d'exécution et compte-rendu financier).

La Commission Permanente approuve les termes du projet de convention financière à conclure pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019 entre le Département et le Comité Départemental de Ski du Bas-Rhin et autorise son président à signer cette convention dont le projet est joint à la présente délibération.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée

Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N°: 067-226700011-20190204-lmc1124605-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 07/02/19